

# Objet de la délibération : FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELEVES EN PFMP ET THEME BTS

Le Conseil d'Administration du 27/06/2023

# Pour les PFMP dans l'Académie de Nancy-Metz

- Les élèves qui utilisent les transports en commun seront remboursés à 50% des frais réels sur présentation de justificatifs (pièces originales collées sur papier libre) à noter sur le tableau ci-joint.
- Si l'élève utilise un transport en commun pour venir au lycée, il peut demadner au transporteur un permis de circuler en précisant les dates de stage et la ligne utilisée (il ne paie pas plus que son abonnement)
- L'utilisation du véhicule personnel ou familial est possible. Dans ce cas, les règles appliquées sont les suivantes :
- Remboursement possible d'un aller-retour quotidien à partir d'une distance inférieure à 20 km entre le domicile et le lieu de stage
- Remboursement possible d'un aller-retour par semaine pour une distance comprise de 20 Km jusqu'à 100 km entre le domicile et le lieu de stage.
- Remboursement possible d'un aller-retour par période de stage (un stage coupé par des vacances scolaires sera considéré comme deux périodes) au-delà d'une distance de 100 km entre le domicile et le lieu de stage.
- Remboursement sur une base forfaitaire de 0,23 € du kilomètre. La distance retenue étant la plus courte de ville à ville calculée à l'aide du site ViaMichelin.
- Les trajets inférieurs à 2km ne seront pas remboursés,

Le montant total des remboursements sur une année civile ne peut excéder les crédits ouverts au budget.

#### Pour les PFMP hors Académie de Nancy-Metz :

• Les élèves bénéficieront d'un seul remboursement Aller / Retour à hauteur de 100 € maximum sur présentation des titres de transport en commun (pièces originales).

### • AVANT LE STAGE

Lorsqu'il complète sa convention de stage pour les PFMP l'élève veille à compléter l'« **Annexe** n°4 : **Annexe** financière».

Si l'élève souhaite demander le remboursement des frais de transport afférents à son stage, il complète le « cadre à compléter par l'élève ».

Si l'élève souhaite utiliser son véhicule personnel ou familial pendant le stage et en être indemnisé, il doit cocher la case « demande à utiliser son véhicule personnel ».

Le proviseur **décide d'accorder**, ou pas, une indemnisation. Il décide également si l'élève peut utiliser un véhicule personnel ou familial et en être indemnisé.

L'« annexe n°4 : Annexe financière » doit IMPERATIVEMENT être signée par le proviseur et par l'élève (ou son représentant légal).

#### TOUTE DEMANDE DOIT ETRE FAITE ET VALIDEE AVANT LE DEPART EN PFMP

## • APRES LE STAGE

Dans les 15 JOURS qui suivent la fin du stage l'élève se présente au service gestion muni de :

- → La copie de la convention de stage
- → L'annexe n°4 : Annexe financière signée
- → Les justifications des titres de transports collés sur une ou plusieurs feuilles par dates et le tableau
- → Un relevé d'identité bancaire (RIB)

<u>L'ELEVE REMET LES DOCUMENTS CITES CI-DESSUS DANS LES 15 JOURS QUI</u> SUIVENT LA FIN DU STAGE AU SERVICE DE L'INTENDANCE.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU EN RETARD NE SERA PAS REMBOURSE

#### A COMPLETER ET A FAIRE SIGNER PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT AVANT LA PFMP A DONNER AU SERVICE GESTION APRES LA PFMP AVEC RIB ET JUSTIFICATIFS POUR REMBOURSEMENT

ELEVE			
Nom:	Prénom :	Classe :	
Adresse :			
ENTREPRISE			
Nom:			
Adresse :			
emboursement des frais de	e stage par le lycée		
	CADRE A COMPLETER I	PAR L'ELEVE	
Moven de transport ut	tilisé par l'élève pour se rendre en s		
-	et tarifs : voir procédure)	go	
Réseau MET □ bus KEOLIS □ autre bus □ à préciser train □			
Demande à utiliser son	véhicule personnel ou familial □		
	CADRE RESERVE AU CHEF D	'ETABLISSEMENT	
Instruction secrétariat	t direction :		
La ramboursament ret	tenu par le proviseur est le suivant		
Fe tellinonigellielif tel		•	
- remboursement des ti	tres de transport en commun engagés	$\mathbf{S} \square$	
<ul><li>remboursement des tir</li><li>remboursement sur la</li></ul>	tres de transport en commun engagés	$\mathbf{S} \square$	
<ul> <li>remboursement des tir</li> <li>remboursement sur la autorisée)</li> </ul>	tres de transport en commun engagés a base de 0.23 € du kilomètre  □ <i>(utilisa</i>	$\mathbf{S} \square$	
<ul><li>remboursement des tir</li><li>remboursement sur la</li></ul>	tres de transport en commun engagés a base de 0.23 € du kilomètre  □ <i>(utilisa</i>	$\mathbf{S} \square$	
<ul> <li>remboursement des tir</li> <li>remboursement sur la autorisée)</li> </ul>	tres de transport en commun engagés a base de 0.23 € du kilomètre  □ <i>(utilisa</i>	s □ ation du véhicule personnel ou familial justifiéd	
- remboursement des tir - remboursement sur la <i>autorisée)</i> - Aucun remboursemen	tres de transport en commun engagés l base de 0.23 € du kilomètre  □ <i>(utilisa</i> nt □	s □ ation du véhicule personnel ou familial justifiée	
- remboursement des tir - remboursement sur la <i>autorisée)</i> - Aucun remboursemen _'entreprise déclare :	itres de transport en commun engagés base de 0.23 € du kilomètre □ <i>(utilisa</i> nt □ <u>CADRE RESERVE A L'E</u>	s □ ation du véhicule personnel ou familial justifiée ENTREPRISE	
- remboursement des tir - remboursement sur la <i>autorisée)</i> - Aucun remboursemen _'entreprise déclare :	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa nt □  CADRE RESERVE A L'E  harge les frais de déplacement de l'élè	s □ ation du véhicule personnel ou familial justifiée ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de eure	
- remboursement des tir - remboursement sur la autorisée) - Aucun remboursemen  - 'entreprise déclare : - Avoir prise en ch	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa nt □  CADRE RESERVE A L'E  harge les frais de déplacement de l'élè  Oui / Nor	s □ ation du véhicule personnel ou familial justifiée  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de eure 1 (1)	
- remboursement des tir - remboursement sur la autorisée) - Aucun remboursemen  - 'entreprise déclare : - Avoir prise en ch - Avoir pris en cha	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  Oui / Nor  large les frais de déplacement de l'élève  total de euros	etion du véhicule personnel ou familial justifiée  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de euro  n (1) pour un montant de euros par repas ou	
- remboursement des tir - remboursement sur la autorisée) - Aucun remboursemen  - autorisée - Aucun remboursemen  - Avoir prise en cha pour un montant	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa nt □  CADRE RESERVE A L'E  charge les frais de déplacement de l'élè  Oui / Nor  arge les frais de restauration de l'élève total de euros  Oui / Nor	s  ation du véhicule personnel ou familial justifiée  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de euro  (1)  pour un montant de euros par repas ou	
- remboursement des tir - remboursement sur la autorisée) - Aucun remboursemen  - 'entreprise déclare : - Avoir prise en ch - Avoir pris en cha	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  Oui / Nor  Arge les frais de restauration de l'élève  total de euros  Oui / Nor  bonne réponse	etion du véhicule personnel ou familial justifiée  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de euro  n (1) pour un montant de euros par repas ou	
- remboursement des tir - remboursement sur la autorisée) - Aucun remboursemen  'entreprise déclare : - Avoir prise en cha pour un montant  (1) Entourer la	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  Oui / Nor  Arge les frais de restauration de l'élève  total de euros  Oui / Nor  bonne réponse	s  ation du véhicule personnel ou familial justifiée  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de euro  1 (1)  2 pour un montant de euros par repas ou	
- remboursement des tir - remboursement sur la autorisée) - Aucun remboursemen  'entreprise déclare : - Avoir prise en cha pour un montant  (1) Entourer la	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  Oui / Nor  Arge les frais de restauration de l'élève  total de euros  Oui / Nor  bonne réponse	s  ation du véhicule personnel ou familial justifiée  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de euro  (1)  pour un montant de euros par repas ou	
- remboursement des tir - remboursement sur la autorisée) - Aucun remboursemen  'entreprise déclare : - Avoir prise en cha pour un montant  (1) Entourer la	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  Oui / Nor  Arge les frais de restauration de l'élève  total de euros  Oui / Nor  bonne réponse	s  ation du véhicule personnel ou familial justifiée  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de euro  (1)  pour un montant de euros par repas ou	
- remboursement des tir - remboursement sur la autorisée) - Aucun remboursemen  L'entreprise déclare : - Avoir prise en ch - Avoir pris en cha pour un montant  (1) Entourer la l'entreprise	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  Oui / Nor  arge les frais de restauration de l'élève total de euros  Oui / Nor  bonne réponse	extion du véhicule personnel ou familial justifiée  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de euro  1 (1)  2 pour un montant de euros par repas ou  1 (1)  Signature du représentant de	
entreprise déclare :  - Avoir prise en chapour un montant  (1) Entourer la	itres de transport en commun engagés la base de 0.23 € du kilomètre □ (utilisa nt □  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  CADRE RESERVE A L'E  Oui / Nor  Introduction de l'élève  Introductio	s  ation du véhicule personnel ou familial justif  ENTREPRISE  ve depuis son domicile pour un de e  n (1) pour un montant de euros par repas	

document édité avec la convention de stage et signé par les parents

après signature des parents l'annexe financière partie II est remise par l'élève au professeur référent qui la transmet au chef d'établissement pour signature

elle est ensuite remise au professeur référent qui la transmet à l'élève

l'élève doit obligatoirement fournir cette annexe au service gestion avec RIB et justificatifs pour remboursement après la PFMP

# TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS DE TRANSPORT

Entre le domicile et le lieu de stage

Jour et dates	Prix justifiés en euros ou distance parcourue si utilisation d'un véhicule personnel ou familial	Nature ou numéro du justificatif fourni